Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-212901623-20260226-2026_02_011-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 26 février 2026

Date de convocation : 13 février 2026
Date d'affichage des délibérations : 4 mars 2026

L'an deux mil vingt et six, le vingt-six février à dix-huit heure, le Conseil Municipal de PLEYBEN, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal en mairie de Pleyben, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Amélie CARO, Maire.

Assistaient à cette réunion : **BIZOUARN Jean-Yves, BOZEC Claire, BRET CALVEZ Brigitte, CARO Amélie, GOISNARD Gaëlle, GRASSI Géraldine, JAN Eric, JANOT Anne, JAOUEN Nicole, LE Dû Marie Paule, LE GOFF Pierre, LE PAGE Isabelle, MORVAN Tiphaine, NEUMANN Patrick, PERSON Patrice, POULIQUEN Nathalie, PORHEL Alain, REMY Guillaume, SPRIET Benoît, URIEN Gildas, VAILLANT Jean-Claude, VERBECQ Rosine.**
Absent représenté **: CERCLERON Christophe absent ayant donné procuration à Jean-Yves BIZOUARN, LUCAS Raphaëlle absente ayant donné procuration à Géraldine GRASSI, LE SAUX Roger absent ayant donné procuration à Amélie CARO, PAVEC Brigitte absente ayant donné procuration à Gildas URIEN**
Absents excusés : **HEURTIER GUEGUEN Jean-Claude,**

Nombre de conseillers : - En exercice : 27
- Présents : 22
- Votants : 26

==========

N° 2026 / 02 / 011 : Travaux de remplacement des luminaires de divers bâtiments :

Plusieurs de nos bâtiments sont encore équipés de blocs luminaires fonctionnant avec des néons. Certains bâtiments, dont le gymnase Cloarec qui dispose d'une cinquantaine de blocs, nécessitent du remplacement de néons qui sont en panne. Au-delà du fait que l'on éprouve parfois des difficultés à nous approvisionner en néons, nous pensons qu'il est opportun de réaliser aujourd'hui le passage à de l'équipement LED. Plusieurs bâtiments sont ainsi identifiés : gymnase Cloarec, bâtiments de l'école, salle Arvest et autres….

Selon la taille des chantiers, les travaux pourront être réalisés par des entreprises spécialisées ou en régie par nos agents du service technique. Après avoir sollicité des devis et réalisé nos estimations, un budget de 50 000 € HT ou 60 000 € TTC est envisageable pour cette année 2026.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux remplacement des luminaires en Led	50 000,00 €	Subvention Département – Volet 1 sur 2026	25 000,00 €
		Part communale	25 000,00 €
	50 000,00 € HT		50 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
- **Accepte le projet et le plan de financement**
- **Autoriser le Maire à solliciter les subventions du Département Volet 1 pour l'année 2026 et à signer tout document découlant de cette décision.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Patrice PERSON
Secrétaire de séance

Amélie CARO
Maire